CÉAS de la Mayenne Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Fax : 02 43 02 98 70 Mél. ceas53@wanadoo.fr Site Internet : www.ceas53.org

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Démographie

L'Insee met à jour ses cartes interactives : du nombre de salles de cinéma aux équipements divers

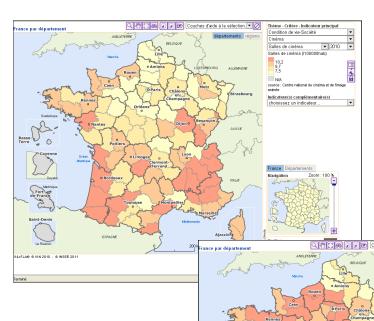
Les cartes interactives disponibles sur le site Internet de l'Insee ⁽¹⁾ permettent de visualiser de nombreux indicateurs démographiques, sociaux et économiques par commune, canton, arrondissement, département, zone d'emploi 2010, communauté d'agglomération ou de communes, ou région. L'Insee vient de mettre à jour sa base de données.

Douze thèmes sont ainsi sélectionnables : agriculture ; conditions de vie et société ; économie ; enseignement et éducation ; entreprises ; industries, industries agricoles et alimentaires (IAA) et construction ; population ; revenus et salaires ; santé ; services, tourisme et transports ; territoire ; travail et emploi.

Chaque thème comprend plusieurs sous-thèmes qui, eux-mêmes, se déclinent en plusieurs indicateurs.

Les données cartographiées peuvent être exportées vers un tableur en cliquant, à partir de la carte, sur un icône qui se trouve dans la fenêtre en haut à droite.

Avant toute première utilisation, l'Insee met à disposition des internautes le *Guide* d'utilisation du mode cartographique (fiche en format « pdf »), ainsi que la liste des indicateurs cartographiés (fichier en format « Excel »).



Salles de cinéma pour 100 000 habitants (2010, par département).

N° 446

Maisons de retraite et logementsfoyers en 2010, pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus Corpense

Octob

Aparello

Saint-Denis

Gernals

Gernals

Aparello

Octob

⁽¹⁾ – www.insse.fr, rubriques « Bases de données », « Données locales ».

Administration

« Mademoiselle », entre autres, doit disparaître

Dans une circulaire du 21 février 2012, le Premier ministre, François Fillon, insiste sur la nécessité de supprimer « Mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patrony-



mique », « nom d'épouse » et « nom d'époux » des formulaires et des correspondances des administrations.

- 1. Les civilités « Madame » ou « Mademoiselle » ne constituent pas un élément de l'état civil des intéressées. Le choix de l'une ou de l'autre n'est commandé par aucune disposition législative ou réglementaire. L'emploi de la civilité « Madame » devra donc être privilégié comme l'équivalent de « Monsieur » pour les hommes, qui ne préjuge pas du statut marital de ces derniers.
- 2. Le terme « nom de jeune fille » apparaît inapproprié notamment au regard de la possibilité reconnue à un homme marié de prendre le nom de son épouse comme nom d'usage. Celui de « nom patronymique » a quant à lui vocation à disparaître à la suite de l'intervention de la loi du 4 mars 2002 relative au nom de famille qui a retenu cette dernière expression pour la modification des dispositions du code civil. L'emploi du terme « nom de famille » devra donc être privilégié.
- 3. L'emploi des mentions « nom d'époux » ou « nom d'épouse » ne permet pas de tenir compte de manière adéquate de la situation des personnes veuves ou divorcées ayant conservé, à titre de nom d'usage, le nom de leur conjoint. L'emploi du terme « nom d'usage » devra ainsi être privilégié.

À vos agendas

Le 14 mars, à Laval, Jean Maisondieu, la maladie mentale et l'exclusion

Le mercredi 14 mars, à 20 h 30, salle du Vieux-Château à Laval, dans le cadre de la Semaine nationale d'information sur la santé mentale, l'Union nationale des amis et familles de malades et/ou handicapés



psychiques de la Mayenne (Unafam) organise une conférence-débat avec le Dr Jean Maisondieu, psychiatre honoraire des Hôpitaux, auteur de nombreux ouvrages ⁽²⁾, sur le thème : « Maladie mentale et exclusion, exclusion et souffrance psychique ».

Entrée gratuite.

Le 16 mars, à Bais, Fukushima, et après ?

Le vendredi 16 mars, à 20 h 30, salle polyvalente de Bais, à l'occasion du 12^e anniversaire du renvoi de la « Mission Granite », Haruko Boaglio, Japonaise, professeure de français, témoignera sur le thème : « Fukushima, et après ? » L'intervenante habitait dans la région de Fukushima au moment de la catastrophe.

Cette soirée est organisée à l'initiative de la Coëdra Mén (Coordination d'opposition à l'enfouissement des déchets radio-actifs et pour la maîtrise de l'énergie). Seront également abordés : l'éolien en Mayenne, les énergies pour demain, l'accueil en Mayenne d'enfants de Tchernobyl...

Entrée libre.

Le 22 mars, à Mayenne « Familles sous influence »

Le jeudi 22 mars, à 20 h 30, salle de spectacle du Centre hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM), 229 boulevard Paul-Lintier, à Mayenne, le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM) et l'association Regards Cliniques organisent une conférence-débat sur le thème : « Familles sous influence – grandir auprès d'un parent affecté de dépendances (alcoolisme, toxicomanies) – Modalités d'intervention auprès des familles et des jeunes ».

Les organisateurs précisent que « quand les difficultés de fonctionnement familial s'installent, chacun des membres de la famille est affecté. Les relations se modifient, les personnes souffrent et s'adaptent au détriment de leur propre équilibre ». Ainsi, la soirée portera sur la compréhension des mécanismes et des enjeux familiaux, les transmissions générationnelles, les moyens d'intervention, les modalités d'interventions familiales systémiques.

Participation de Jean-François Croissant, psychologue clinicien, thérapeute familial, et de Janick Le Roy, assistante de service social spécialisée en alcoologie-addictologie exerçant en centre de consultation ambulatoire en alcoologie, à Rennes. Celle-ci présentera une action de groupe auprès d'adolescents.

Entre libre et gratuite.

"Une contradiction est pointée du doigt : d'un côté on permet la vente d'armes légères qui embrasent de nombreuses régions et causent [d']immenses souffrances ; de l'autre, on appelle les Nations Unies pour servir de pompiers et d'ambulanciers. Pour apporter une aide humanitaire d'urgence aux 51 millions de personnes en péril, l'Onu a besoin de 7 milliards de dollars. C'est la somme que génère ce commerce d'armes en un an, observe-t-[elle]. Cela fait six ans que les Nations Unies travaillent cette question dans l'espoir d'aboutir à un

commerce d'armes en un an, observe-t-[elle]. Cela fait six ans que les Nations Unies travaillent cette question dans l'espoir d'aboutir à un accord. Le mal ne cesse de progresser. Combien de vies humaines ont été perdues ? Il est temps de prendre les décisions qui s'imposent pour sauver des vies, éviter de nouveaux drames et créer les conditions du développement et de la paix ».

Jeanne-Emmanuelle Hutin, « Commerce des armes : protéger les civils » (éditorial), *Dimanche Ouest-France* du 26 février 2012.

^{(2) –} Notamment, tous aux éditions Bayard, Le Crépuscule de la raison, en 1989 ; Les Alcooléens, en 1992 ; La Fabrique des exclus, en 1997... Ces trois ouvrages ont fait l'objet de nouvelles éditions.